

Plan masse et d'implantation dressé parJ. L'Hernault, architecte à Paris (12, rue Saint-Merri). Les 910 logements prévus sont implantés sur un terrain de 202 000 m2 (57 000 à Vigneux et 145 000 à Draveil), soit une densité de 45 logements à l'hectare. Le terrain scolaire de Vigneux couvre 18 000 m2, celui de Draveil 22 000. Il ne s'agit pas de l'état définitif : l'implantation a été ensuite quelque peu modifiée. (AD Essonne, 1502 W 1287)

IVR11\_20089100421NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Auteur du document reproduit : J. (architecte) L'Hernault

Date de prise de vue : 2008

17 mai 2025 Page 1

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Conseil général de l'Essonne communication libre, reproduction soumise à autorisation

17 mai 2025 Page 2